

La MNEC, mutuelle Responsable et Solidaire

La MNEC s'engage aux côtés du SYNEP CFE-CGC pour vous proposer **des garanties adaptées à vos besoins et créées sur mesure.**

Adhérer à la MNEC c'est pouvoir bénéficier d'avantages dédiés :

- Un forfait de **médecine douce et d'actes non remboursés par la Sécurité Sociale.**
- Une **assistance 24h / 7j et de la téléconsultation**
- Un service de **tiers payant généralisé**
- Une **action sociale pour vous soutenir** lorsque vous êtes confrontés à des difficultés

Nous accompagnons avec bienveillance, simplicité et agilité les salariés, enseignants, parents d'élèves et d'anciens élèves de **l'enseignement privé depuis 1968.**

Pour en savoir plus sur notre histoire et nos garanties, rendez-vous sur www.mnec.fr !

Faites directement votre devis en ligne par [ici](#)

La MNEC est éligible au remboursement des 15 € du Rectorat et nous pouvons vous aider dans la résiliation infra annuelle (qui permet de résilier et changer de contrat de complémentaire santé à tout moment après 1 an d'engagement, sans frais ni pénalités).

Quentin LOUIS-JOSEPH
Responsable du Développement Mnec
qlouisjoseph@identites-mutuelle.com
Tel : 06 20 29 36 11

Mathieu LELIEVRE
Chargé de Développement Commercial Région Ouest
mlelievre@identites-mutuelle.com
Tel : 06 21 63 34 78